



Bruxelles, le 7 octobre 2020
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2020/0272(NLE)

11246/20
ADD 1

UD 241

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	ST 10953/20 + ADD 1
Objet:	Décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la 66e session du comité du système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes en ce qui concerne l'adoption envisagée d'avis de classement, de décisions de classement, de modifications des notes explicatives du système harmonisé ou d'autres avis se rapportant à l'interprétation du système harmonisé ainsi que de recommandations visant à assurer l'interprétation uniforme du système harmonisé dans le cadre de la convention sur le système harmonisé - Adoption - Déclaration de la Commission

Déclaration de la Commission

La Commission estime que la décision du Conseil devrait être adressée à la Commission et considère dès lors que les modifications apportées à l'article 4 sont inappropriées.